



Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Clermont-Ferrand, jeudi 19 mars 2020

À Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, j'espère que vous êtes en bonne santé, tout comme vos proches.

En cette période de confinement imposé par la situation sanitaire en France, la pratique des arts plastiques articulée aux connaissances théoriques et culturelles offre des temps de respiration et d'inspiration pour vos élèves.

Pratiquer une activité artistique est un antidote à l'ennui, une source de plaisir et de libération de la créativité des élèves, ce dont ils ont particulièrement besoin actuellement.

Depuis le week-end dernier, je vous apporte mon soutien afin de mettre en œuvre la continuité pédagogique qui permet de maintenir un lien entre les élèves et les professeurs. Cette continuité est destinée à s'assurer que les collégiens et les lycéens poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité pédagogique, selon le protocole qui a été mis en place dans chacun de vos établissements. Étant donné les difficultés pour accéder aux services de l'ENT, la DANE de l'académie de Clermont-Ferrand a pris des mesures et la Région investit des moyens pour en améliorer l'accès. Parallèlement à cela, les activités que vous proposez s'inscrivent dans le prolongement de ce que vous avez fait auparavant en classe et/ou dans la préparation de ce qui se fera dès le retour en établissement. En tenant compte de ce contexte complexe et en faisant appel à votre bon sens, je vous conseille de :

- Planifier un travail régulier pour les élèves.
- Construire des situations d'apprentissage explicites et inspirantes.
- Organiser la réalisation du travail dans un temps raisonnable qui sera indiqué aux élèves et qui correspondra aux horaires disciplinaires habituels.
- Anticiper des modalités de stockage simples et réalistes pour les productions des élèves.

Comme je vous l'ai déjà indiqué dans un précédent message, une page dédiée à la continuité pédagogique a été créée sur le site académique des arts plastiques pour vous aider. Elle contient des informations et des ressources pédagogiques, artistiques et culturelles adaptées à la situation de vos élèves de collège et de lycée, qui doivent désormais apprendre autrement à la maison. Je vous encourage à consulter régulièrement cette page dont le contenu évolue de jour en jour, en fonction des besoins que vous exprimez et des ressources pédagogiques que vous me transmettez spontanément dans un esprit collaboratif. J'attire particulièrement votre attention sur l'exploitation des ressources pédagogiques dédiées aux élèves en classes d'examens : classes de 1^{ère} enseignement de spécialité, classes de terminales enseignements facultatif et obligatoire.

- **Informations et ressources continuité pédagogique en arts plastiques :** <http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=13065>

Enfin, je vous remercie de votre élan professionnel et de votre solidarité. Toutes vos questions et vos propositions, nous permettent d'avancer dans l'intérêt des élèves. Ainsi, une communauté apprenante est en train de prendre forme parmi les professeurs d'arts plastiques de l'académie de Clermont-Ferrand, pour relever le défi de cette continuité pédagogique inédite. Je reste à votre écoute pour vous accompagner dans la construction et l'organisation des situations d'apprentissage à distance de vos élèves. N'hésitez pas à me joindre.

- **Contact :** helene.croissonier@ac-clermont.fr

06 23 35 89 96

Compte Twitter **@CroissonierH** pour vous tenir informés des actualités.

Bien évidemment, ce message reflète une priorité d'accompagnement à l'instant où nous parlons et qui peut être amenée à évoluer en fonction du cadre sanitaire et des attentes émises par l'institution.

Pleinement mobilisée à vos côtés,

Hélène Croissonier